

Mobilisation générale contre le projet de loi El Khomri

Le 29 mars, la CGT, FO et le Snj ont rencontré la direction, dans le cadre de la négociation des préavis de grève du 31 mars, contre le projet de loi dite du travail, le projet El Khomri.

■ Recul historique

La CGT de France télévisions appelle au retrait du projet de Loi. Elle entend manifester contre un véritable recul de civilisation. Inversion de la hiérarchie des normes, facilitation des licenciements, flexibilité et baisse de salaire... voilà ce que contient ce projet de casse du Code du Travail.



Les salariés de France télévisions ne seront pas épargnés. A FTV, la loi déboucherait certainement sur une remise en cause de l'accord collectif signé le 28 mai 2013. La direction se défend en disant qu'elle n'est pas à l'origine du projet mais qu'elle devrait bien l'appliquer s'il était voté.

■ Exercice du droit de grève

La CGT a demandé que les salariés qui le souhaitent puissent faire grève une ½ journée pour pouvoir rejoindre les manifesta-

tions au moment où elles se dérouleront, comme ce fut le cas le 9 mars dernier.

■ Non au « tripatouillage » des plannings

La CGT a soulevé le problème de la modification des plannings pour tenter d'occulter le mouvement de grève. La loi est pourtant claire : « il est interdit d'embaucher un CDD pour remplacer un salarié gréviste ». La di-

rection a mis en avant l'obligation de continuité du service public, ce qui pour nous n'autorise pas le tripatouillage des plannings.

■ La grève dans les JT

La CGT a de nouveau mis l'accent sur le manque d'objectivité de certains de nos journaux sur les questions sociales. Les organisations syndicales ont demandé qu'il soit précisé que le journal n'a pas été réali-

sé dans les conditions habituelles en raison de la grève.

De même, les syndicats ont rappelé leur opposition à la diffusion de reportage de salariés grévistes le jour de la grève.

**La CGT exige le retrait du projet de loi El Khomri.
Tous en grève le 31 mars !**